

# L'admission

Afin d'établir le dossier d'admission, il est demandé :

- Des renseignements administratifs, sociaux et la décision d'orientation MDPH
- Un compte rendu médical
- Un résumé des habitudes de vie

Lorsque le dossier est complet, le résident est inscrit sur une liste d'attente et est contacté lorsqu'une admission est possible.

L'admission définitive est prononcée par le directeur du Centre Hospitalier après avis de la commission d'admission de la MAS

## Conseil de la vie sociale

Instance consultative composée de représentants élus pour 3 ans.

Le conseil de la vie sociale se réunit au moins trois fois par an.

Il donne son avis, peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement du service.

## Association « Arc en Ciel »

Créée en 1996, l'association a le souci d'améliorer le quotidien des résidents, notamment leur confort et bien être.



# Maison d'Accueil Spécialisée

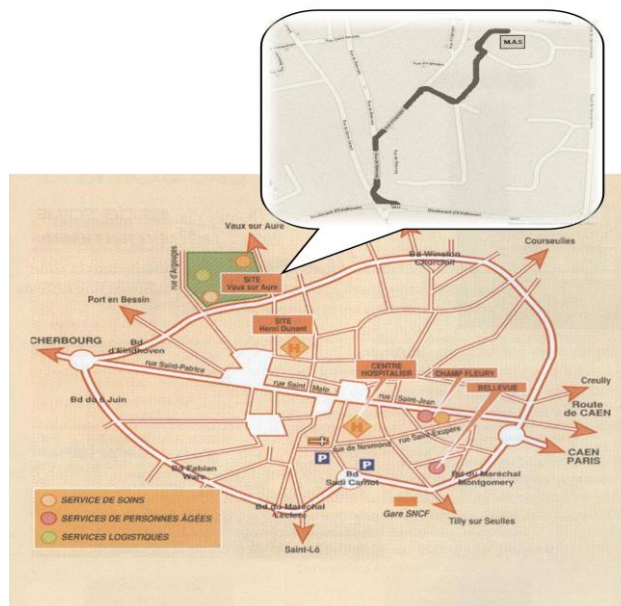


## « Les Cyclades »

Rue d'Argouges – BP 18127 – 14401 BAYEUX  
CEDEX

Tél : 02.31.51.51.12

Mail : [f.nourry@ch-ab.fr](mailto:f.nourry@ch-ab.fr)



## Présentation

La MAS « *Les Cyclades* » accueille en hébergement à temps complet 30 adultes en situation de handicap.

La structure se compose de deux unités : les « *Birmans* » accueillant des personnes présentant des troubles du comportement et les « *Persans* » accueillant des personnes polyhandicapées.

Elle assure les aides aux actes de la vie courante, les soins médicaux et paramédicaux, organise des activités de vie sociale en respectant au maximum l'autonomie des résidents.



## Le Personnel

La MAS est un service du Centre Hospitalier Aunay/Bayeux.

Une équipe pluridisciplinaire répond aux besoins et aux attentes de chaque résident et se compose ainsi :

Direction :

- Un médecin
- Un cadre

Personnel soignant (jour et nuit) :

- Infirmières
- Aides-Soignantes
- Aides Médico-Psychologiques
- Agent des Services Hospitaliers soins (uniquement le jour).

Personnel Educatif :

- Un éducateur spécialisé
- Un moniteur éducateur

Personnel Paramédical :

- Un ergothérapeute
- Une psychomotricienne

## Les Prestations

La MAS dispose de salles d'activités spécifiques : esthétique, cuisine, éveil, snoezelen, musique, décoration, atelier de motricité...

Des activités sont menées à l'extérieur : équitation, balade, piscine, ferme pédagogique...

Des séjours sont organisés à la journée ou à la semaine.

La chambre est individuelle ou double. Elle est dotée d'un lavabo, d'une armoire, d'une TV.

Les repas sont servis à la salle à manger ou en chambre selon l'état de santé du résident.

Le linge (hormis le linge personnel) est fourni par l'établissement. L'établissement fournit les produits de toilette et les produits d'incontinence.

Les soins médicaux et paramédicaux sont assurés 24 h/24.

Des permissions de sortie peuvent être accordées à la journée, en week-end, ou en séjours adaptés.